

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 8 (1993)
Heft: 7

Rubrik: Ausbildung und Weiterbildung = Formation et perfectionnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

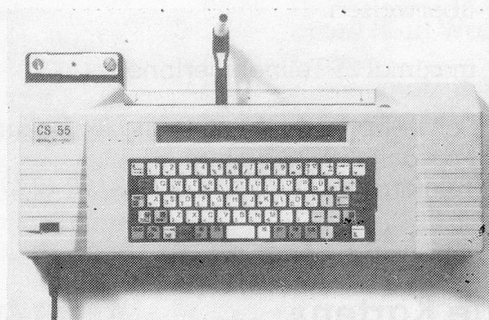
Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

So beschrifte ich meine Buchrücken (Titel- und Signatureschilder) einfach, sauber und speditiv

Mit dem NC-scriber CS 55 oder CS 110
erhältlich bereits ab Fr. 1'980.-

- Sehr einfache Bedienung
- Augenschonendes Arbeiten
- Grosszügiges Display
- Schreibmaschinen-Tastatur
- 7 Schriftarten fest eingebaut
- Standard- Signaturen
einfach speicherbar
- Tuschefüller einsetzbar
(Lichtechtheit)



Ausführliche Unterlagen bei
rotring (Schweiz) AG
Postfach, 8953 Dietikon
Telefon 01/740 26 16
Telefax 01/741 28 00

rotring

Name, Vorname:

Beruf, Firma:

Adresse:

PLZ, Ort:

Ausbildung und Weiterbildung / Formation et perfectionnement

SVD-Einführungskurs «Information und Dokumentation im Betrieb» 1994

1. Teil	17. Oktober	– 21. Oktober
2. Teil	7. November	– 11. November
3. Teil	28. November	– 2. Dezember

Kurszeiten:

1. Kurstag der Woche	10.00 – 18.30 Uhr
letzter Kurstag der Woche	8.00 – 16.00 Uhr
übrige Tage	* 8.00 – 18.30 Uhr
* teilweise auch abends von	20.00 – 21.30 Uhr

Kursort:

Rheinfelden
Hotel Schützen (3 Minuten ab Bahnhof)

Unterkunft/Verpflegung:

Zimmer:

obligatorisch im Hotel
– Einzelzimmer mit Dusche/WC
– Selbstwahltelefon und Radio
– Fernseher und Minibar
Die Zimmerreservation erfolgt aufgrund der Anmeldung durch die SVD.

Kurskosten:	Alles inbegriffen (Kurs, Kosten, Kursunterlagen, Logis sowie Pausengetränke); übrige Getränke sowie Extras zulasten der Teilnehmer. – SVD-Mitglieder Fr. 4300.– – andere Fr. 4600.–
Kursunterlagen:	KursteilnehmerInnen erhalten umfangreiche Kursunterlagen; sie werden Mitte September zum Studium zugesandt. Zwischen den Kursteilen sind Aufgaben zu erledigen.
Kursattest:	Teilnehmer, die den Kurs erfolgreich besucht haben, erhalten eine Teilnahmebestätigung (Attest).
Anmeldefrist:	31. Juli 1994
Bestätigung:	31. August 1994
Rechnungstellung:	Das ganze Kursgeld ist vor Kursbeginn auf unser Postscheckkonto 30-5880-6 zu überweisen.
Teilnehmerzahl:	maximal 25 TeilnehmerInnen
Anmeldung und Auskunft:	Schweizerische Vereinigung für Dokumentation Postfach 200, 3605 Thun Telefon 033 / 28 25 92, Fax 033 / 28 42 47

Workshop «digitale Karten»

Das Arbeitstreffen der Arbeitsgruppe Kartenbibliothekarinnen/Kartenbibliothekare vom Dienstag, 16. November 1993 findet in der Form eines Workshops zum Thema «digitale Karten» statt. Die Durchführung erfolgt an der ETH-Bibliothek in Zürich. Interessierte wenden sich an:

Herrn Jürg Bühler
ETH-Bibliothek
Kartensammlung
Rämistrasse 101
8092 Zürich
Tel. 01 / 256 21 84

Weitere Auskünfte und Anmeldung bei:
Verband der Buchbindereien und Druckausstattbetriebe der Schweiz (VBS)

Herr A. Gibel
Postfach 74
3000 Bern 23
Tel. 031 / 371 00 32
Fax 031 / 371 09 07

Anmeldeschluss: 15. November 1993

Fachveranstaltung für Bibliothekare zum Thema Bibliothekseinband

Der Verband der Buchbindereien und Druckausstattbetriebe der Schweiz offeriert interessierten Kreisen eine **Fachveranstaltung zum Thema Bibliothekseinband**, am 26. November 1993, 14 bis zirka 17 Uhr, im Hotel Zofingen, Kirchplatz, 4800 Zofingen. Diese Tagung soll vor allem der Kommunikation und dem Informationsaustausch dienen.

Themen:

- Bisherige und neue Techniken zur Herstellung der Bibliothekseinbände.
 - Was erwartet der Bibliothekar vom Buchbinder?
 - Was erwartet der Buchbinder vom Bibliothekar?
- Kompetente Fachleute werden Rede und Antwort stehen.

Semaine de lecture en Valais

Du 12 au 20 novembre prochain, le GVB organise une semaine **Nature en pages**, semaine d'animations, de rencontres, d'expositions et de conférences, soit au total 30 événements, répartis du haut en bas de la plaine du Rhône. On y parlera des frasques de la Sionne, des champignons, des bonsaïs, d'oiseaux, d'escargots, de mille-pattes et d'arc-en-ciel, en utilisant une multitude de langages: photos, contes, affiches, exposés, illustrations, travaux d'élèves, et deux langues bien sûr, puisque tout se passe entre Vionnaz et Obergoms.

Le Groupement valaisan des bibliothèques organise plus particulièrement deux conférences:

- L'homme et la technique: les deux visages d'une transatlantique en ballon de Bertrand Piccard, à la Salle de spectacle du Collège Sainte-Marie, à Martigny, le jeudi 18 novembre, à 20 heures.
- La vie des fourmis de Daniel Cherix, à la Sacoche, à Sierre, le mercredi 17 novembre, à 18 heures.

Marie-Christine Zen Ruffinen
Présidente du GVB

Groupe de travail Programme cadre en information documentaire

Compte rendu de la réunion du 1er juillet 1993

Conformément à la politique d'information annoncée dans son premier compte rendu paru dans ARBIDO-B 6, le groupe de travail programme-cadre en information documentaire informe la profession de l'avancement de ses travaux. Rappelons que le groupe de travail est formé de représentants des trois associations professionnelles, de l'ESID et du cours de la HTL de Coire. Il a pour mandat de proposer un programme-cadre pour l'ensemble des formations en information documentaire.

En date du 1er juillet 1993, le groupe de travail a rencontré longuement M. Andri Gieré de l'OFIAMT/BIGA et M. Jean-Pierre Meylan (CDIP/EDK) afin d'être informé de manière détaillée sur les structures générales de la formation professionnelle dans notre pays. Il a pu constater que les représentants de ces deux organes prêtent un intérêt attentif aux efforts en vue de structurer la formation dans notre secteur d'activité.

A cette occasion, le groupe de travail a également arrêté un **schéma général de la formation en information documentaire** qui prévoit 3 niveaux de compétences et de formation. Un premier niveau dont la formation pourrait être acquise sous forme d'apprentissage, concerne les fonctions d'employés de service d'information documentaire (aide-bibliothécaire, aide-documentaliste, etc.). Le deuxième niveau correspond aux fonctions de bibliothécaire-documentaliste-archiviste diplômé dont la formation serait acquise dans une Haute école spécialisée-HES (Fachhochschule). Enfin, un troisième niveau, comprenant une voie pour les généralistes de l'information documentaire ayant suivi la formation de niveau 2 dans le secteur de l'information documentaire et une seconde voie destinée aux personnes arrivant d'autres horizons de formation, préparerait les cadres des services d'information documentaire.

Ce schéma général est un outil de travail qui sera discuté lors des auditions et de la procédure de consultation annoncées. Il est donc susceptible d'être modifié.

Dans l'immédiat, le fait que les trois secteurs fassent l'objet d'un schéma général ne signifie pas que les formations des bibliothécaires, documentalistes et archivistes soient destinées à être entièrement intégrées. Ce point reste ouvert et fera l'objet d'études ultérieures.

Pour le groupe de travail: Jacques Cordonier

Beachten Sie auch die Tagungsvoranzeige der Fachgruppe Wirtschaftsdokumentation FWD, S. 5.

Wie analysieren wir unser Bibliotheksumfeld?

SAB-Fortbildungsveranstaltung für BibliothekareInnen in Zusammenarbeit mit der Firma IPSO, Unternehmensforschung und Beratung.

Datum:

Freitag, 26. November 1993, 9.45 bis 16.10 Uhr in Solothurn

Programm:

- 09.45 Begrüssung
- 09.50 Sekundärstatistik Schweiz (IPSO)
- 10.35 Nutzen und Folgerungen für die Bibliotheksarbeit (Kurt Waldner)
- 10.50 Pause
- 11.10 Kommunale Sekundärstatistik (IPSO)
- 11.40 Sekundärstatistik in der eigenen Bibliothek – Anforderungen (IPSO)
- 12.00 Anwendungsbeispiele und praktische Grenzen
- 12.30 Mittagspause
- 13.30 Befragungen im Bibliothekswesen (Überblick)
- 14.00 Erstes Einsatzfeld: Einzelbefragungen von RepräsentantInnen von Organisationen/Vereinen (Checklist zum Vorgehen, IPSO)
- 14.15 Erfahrungen mit RepräsentantInnenbefragungen (Diskussion)
- 14.30 Zweites Einsatzfeld: BenutzerInnenbefragung: Ziele (IPSO)
- 14.45 Brainstorming in zirka 3 Gruppen: Wünsche an eine BenutzerInnenbefragung
- 15.30 Tips für eine einfache Auswertung (IPSO)
- 16.00 Ausblick
- 16.10 Ende der Veranstaltung

Ziel des Kurses

Der benutzergerechte Bestandaufbau setzt die Analyse des Bibliotheksumfeldes und der Zielgruppen voraus. Den TeilnehmerInnen sollen die Grundlagen und Techniken für diese Analyse vermittelt werden. Ein weiteres Ziel ist die Einführung in die BenutzerInnenbefragung.

Kursort:

Kantonales Lehrerseminar, Obere Sternengasse, 4500 Solothurn, Tel. 065 / 23 24 11.

Kurskosten:

SAB/BBS-Mitglieder Fr. 110.– je TeilnehmerIn
Nichtmitglieder Fr. 130.–
inkl. Mittagessen mit Getränk und Pausenkaffee mit Gipfeli

Anmeldung:

Bis spätestens Freitag, 25. Oktober 1993 schriftlich an SAB, Regionalgruppe Deutschschweiz, Rosenweg 2, 4500 Solothurn

L'ADBS instaure un système de certification des professionnels de l'information et de la documentation

Dans le souci de promouvoir et de valoriser les professions de l'information et de la documentation, l'ADBS (Association française des professionnels de l'information et de la documentation) a entrepris de mettre en place une organisation pour la certification des professionnels de ce domaine.

De quoi s'agit-il? **Certifier des professionnels**, c'est donner l'assurance qu'ils possèdent les niveaux de compétence nécessaires pour exercer correctement leur profession, et fournir de façon satisfaisante les prestations qui en relèvent. Cette certification ne se confond pas avec un diplôme, puisqu'elle prend en compte, outre la formation initiale, les années d'expérience, l'actualisation des connaissances, et les réalisations du candidat. Elle est attribuée par un jury après examen d'un dossier constitué par le candidat, et un entretien avec celui-ci.

Quatre niveaux sont prévus: A. = Expert certifié ADBS en information et documentation, B. = Ingénieur certifié ADBS..., C. = Technicien certifié ADBS..., D. = Assistant certifié ADBS... Seuls les deux niveaux les plus élevés sont ouverts dans un premier temps, pour permettre la mise en place

progressive du système. Les premières candidatures sont attendues d'ici la fin de l'année, et les premières certifications pourraient être attribuées en mars 1994.

Cette **certification** doit permettre à son titulaire de mieux faire reconnaître son expérience et ses capacités, à différentes étapes de sa carrière, et notamment dans l'approche d'un nouveau poste ou d'une nouvelle mission. Elle présente un grand intérêt dans un marché international de l'emploi, et des accords de coopération ou de réciprocité sont envisagés. Le dispositif mis en place se base d'ailleurs sur la norme européenne EN 45013 régissant ce type de démarche.

L'organisation créée par l'ADBS est pilotée par une Commission de certification de 18 membres, nommée par le Conseil d'administration, mais prenant ses décisions en toute souveraineté. Elle est présidée par le professeur Jean Meyriat, et sa composition reflète les divers intérêts engagés (employeurs, utilisateurs, praticiens, enseignants, etc.). Quatre membres étrangers ont été appelés à apporter la dimension d'ouverture internationale et européenne indispensable. Pour la Suisse, l'ADBS a fait appel à Jean-François Cosandier, président du Groupe romand de documentation (le contacter pour toute demande de renseignements, ou directement l'ADBS à Paris, 0033 1 / 43 72 25 25).

J.-F. Cosandier

Umschau / Tour d'horizon

Bibliothèques présidentielles aux Etats-Unis

Au début de l'année, George Bush a quitté sa résidence de la Maison-Blanche à Washington pour que le nouveau Président des Etats-Unis Bill Clinton avec sa famille s'y installe dans ses nouvelles fonctions. Par le renouvellement de nombreuses positions, un grand changement s'est aussi produit dans l'administration qui l'entoure. Que sont alors devenus tous les documents administratifs créés par le gouvernement Bush pendant quatre ans à la Maison-Blanche?

Ces archives contiennent tous les documents retraçant chaque décision prise par le président et ses collaborateurs: traités diplomatiques, correspondance entre chefs d'état, sécurité nationale, activités quotidiennes allant du communiqué de presse au menu prévu pour les invités du soir, bandes audiovisuelles, ainsi que tous les cadeaux reçus officiellement par le Président et sa *First Lady*, que ce soit de Gorbatchev ou d'un enfant lui ayant dessiné des vœux de Noël.

Représentatives d'une manière de gouverner particulière à chaque président, et plus globalement

retraçant l'histoire politique, juridique et sociale des Etats-Unis, ces archives n'ont pas toujours reçu l'attention qu'elles méritaient. Toute une tradition s'est instaurée au fil des successions présidentielles, passant d'un statut d'archives privées appartenant à la famille du président, pour aboutir à la création des bibliothèques présidentielles, construites en hommage à l'ex-président pour y garder tous les documents et objets représentatifs de son mandat. Les archives de Bush ne sont donc pas restées à la Maison-Blanche sous le mandat de Clinton. Elles n'ont pas non plus suivi Bush dans sa nouvelle résidence, bien qu'elles se trouvent aussi dans son état d'origine. Les archives présidentielles ont été versées, par l'entremise des Archives Nationales, à la *George Bush Presidential Library*, dixième bibliothèque présidentielle qui s'est construite à la Texas A&M University de College Station, au Texas, d'après les plans sur lesquels George Bush s'est penché à la fin de son mandat. L'ex-archiviste des Etats-Unis, Don W. Wilson, en est devenu le directeur exécutif.

Les archives présidentielles ont été considérées propriété privée jusqu'en 1978, date du *Presidential Records Act*. Les héritiers des premiers présidents en disposaient à leur volonté, les détruisant parfois